

L'hon. M. Martin: Non.

L'hon. M. Starr: Cela s'est fait par télépathie.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE RELATIVE AUX DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES D'ÉCOUTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au solliciteur général ou au ministre de la Justice. Comme on annonce une utilisation sensiblement plus fréquente des tables d'écoute et d'autres écoutes électroniques, le ministre ou le gouvernement ont-ils décidé de présenter un projet de loi concernant cette question sérieuse et inquiétante? Si oui, pouvons-nous nous attendre au cours de la présente session à une mesure régissant l'utilisation de tables d'écoute et d'autres appareils d'écoute?

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la question a été examinée. Elle est toujours à l'étude, mais aucune décision n'a été prise jusqu'à maintenant.

M. Erik Nielsen (Yukon): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement envisage-t-il de présenter à nouveau le bill C-103 dont la Chambre a été saisie en 1964 sur l'initiative de l'actuel solliciteur général?

M. Robert Stanbury (York-Scarborough): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement examinera-t-il le bill privé C-33 qui figure au *Feuilleton* d'aujourd'hui et qui porte sur le même sujet?

LE SÉNAT

LA NOMINATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'INDIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné les difficultés qu'éprouvent apparemment nos Indiens à faire élire des représentants de leur race à notre Chambre, le premier ministre songerait-il à suivre le bel exemple donné par le chef de l'opposition lorsqu'il était premier ministre et aviserait-il à nommer un plus grand nombre de nos citoyens d'origine indienne à l'autre endroit afin qu'un jour nous ayons au moins un sénateur de chaque province?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question étant de nature très générale, elle n'est pas recevable en ce moment.

M. Simpson: En toute déférence, monsieur l'Orateur, c'est une question très importante. Quant à son urgence, comme la Chambre doit se prononcer sur une motion de subsides ce soir, c'est peut-être la dernière chance qu'aura le premier ministre d'y aviser. (*Exclamations*)

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je serais heureux...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrecevable.

L'ABOLITION ÉVENTUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Une heureuse initiative a été annoncée aujourd'hui, mais nous pourrions peut-être en apprendre une autre. Comme M. Lesage, en promettant d'abolir la Chambre haute au Québec, se fonde sur une ligne de conduite du gouvernement actuel, celui-ci songerait-il à procéder de la même façon en ce qui concerne notre Sénat, pour nous permettre de l'abolir aussi?

Des voix: Honte.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, peut-être pourrions-nous abolir le Sénat à dix heures ce soir.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pense que la plupart de mes honorables amis à gauche seraient très heureux d'être au Sénat s'ils le pouvaient.

L'hon. M. Monteith: Nous en avons sûrement eu la preuve.

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

LE QUÉBEC—LA PÉTITION RELATIVE À LA MODIFICATION DE LA CONSTITUTION PROVINCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je voudrais demander au premier ministre s'il s'est renseigné auprès du gouvernement du Royaume-Uni de la ligne de conduite à suivre relativement à la demande unilatérale du gouvernement Lesage en vue de modifier la constitution pour supprimer la Chambre haute dans la province de Québec.